

## **Procès-verbal de l'Assemblée générale du Ciné-Club du Locle du 23 octobre 2024 au cinéma Casino du Locle à 20h.**

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 septembre 2023
2. Rapport d'activités de la saison 2023-2024
3. Présentation des comptes 2023-2024
4. Rapport des vérificateurs de comptes
5. Nomination des vérificateurs de comptes pour la saison 2024-2025
6. Démissions / admissions au Comité
7. Vous avez la parole

Le Président du Ciné-Club, René-Georges Zaslowsky souhaite la bienvenue aux membres du Ciné-Club.

1. Après lecture du PV de l'AG du 27 septembre 2023, celui-ci est accepté sans changement avec remerciements à son auteure.
2. René-Georges Zaslowsky présente le rapport d'activité de la saison 2023-2024: le Président est très satisfait de la fréquentation des séances du Ciné-Club, ainsi que des collaborations avec le FFV (Festival du film vert) Pro Natura, la Guest House avec laquelle une nouvelle collaboration sera mise sur pied la saison prochaine, et le Ciné-Club de Pontarlier dont les membres du Comité sont venus assister à la projection des films du FFV. Le nombre de membres est stable et une augmentation sera toujours la bienvenue. Le Président remercie la Ville du Locle pour son soutien financier et logistique, et tout particulièrement le Service des bâtiments qui gère l'occupation de la Salle nous permettant d'agencer nos séances malgré une très forte occupation des lieux. Le théâtre Casino-La Grange est également remercié pour sa flexibilité en matière de montage de spectacles nous permettant de projeter nos films à 20h30 après l'installation et les répétitions du théâtre. Il précise que les longs films sont programmés à 20h15 au lieu de 20h30, que certaines séances ont eu lieu le mardi soir en raison de l'occupation de la salle et le samedi pour permettre la projection de deux films avec le souper entre les deux. Pas de film en 35mm cette saison au regret de notre projectionniste 35, Hervé Aeschlimann. Mais il retrouvera le 35 mm la saison prochaine pour une projection. La question des horaires de projection des séances du Ciné-Club reste pendante. Une partie importante du public désirerait un début de séance à 20h plutôt que 20h30.
3. Les comptes sont présentés par la caissière. Cf. document annexé. Ceux-ci sont également consultables sur le site internet du Ciné-Club.
4. Les comptes ont été vérifiés le 9 octobre 2024. Ils sont validés par le rapport des vérificateurs de comptes et acceptés par acclamation.
5. Jacqueline Allemand, l'une de nos vérificatrices des comptes désire cesser son activité. En revanche, les deux autres: Pura Pons et Yvan Matthey prolongent leur mandat.
6. Le Comité enregistre la démission de notre fidèle caissière depuis 17 ans Christiane Kernen. Elle est remerciée pour son activité. Pour la remplacer, le Comité propose André Godinat. Par ailleurs, Nicole Godinat est également proposée pour entrer au Comité. Leur acceptation est avalisée par acclamations. Le Comité du Ciné-Club est donc désormais composé de: Chris Vuille (fichier des membres et mise en page du programme) Lucie Barth (gestion de la case postale), Sandrine Zaslowsky (secrétaire aux verbaux), Michel Sandoz, Christian Haenni, Fabio Bestazzoni, Gilles Taillard, André Godinat (caissier), Nicole Godinat et René Zaslowsky (président).

7. Lors de l'AG passée, une question avait été soulevée: pourquoi le projecteur, propriété du Ciné-Club, n'apparaît-il pas au bilan comptable ? Réponse du nouveau caissier: il faudra l'y mettre. Cela représentera une augmentation de la fortune du Ciné-Club, entraînant une hausse d'impôt, mais modeste.

La séance est levée à 20h30 suivie de la projection du film « Indes galantes ».